

École alternative Rose-des-Vents
Conseil d'établissement
Séance du 8 juin 2022
18h30 – en visioconférence



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école alternative Rose-des-Vents, tenue le 9 juin 2022, à 18h30, à l'école.

Durée	Sujet	Notes de la rencontre
3 min.	Mise en place a. Présence et quorum b. Secrétariat : Isabelle T c. Gardien du temps et du sujet : Julien d. Période réservée au public	Présent.e.s : <ul style="list-style-type: none"> • Isabelle Di Torre Filion • Maryline Paquin • Danielle Frappier • Mihaela Stoie • Claude HOUNGBEDJI • Karine Pageau • Aurore Lecocq • Isabelle Therrien • Anne Dostaler • Julien Langevin • Marie-Andrée Lemire • Mélanie Jolin Absente : <ul style="list-style-type: none"> • Le Thi Nguyen
3 min. <i>Adoption</i>	Lecture et adoption de l'ordre du jour	IL EST PROPOSÉ par Marie-Andrée Lemire que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé. Adoptée à l'unanimité
5 min. <i>Adoption</i>	Lecture et adoption du procès-verbal a. De la séance du 25 mai dernier	IL EST PROPOSÉ par Marie-Andrée Lemire que le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mai 2022 soit adopté avec dispense de lecture et sans modification. Adoptée à l'unanimité.
10 min. <i>Information</i>	Service de garde – suivis	Plan du SDG pour l'an prochain : <ul style="list-style-type: none"> • 5 groupes (Maternelle, 2x1-2, 3-4, 5-6) • Le SDG termine l'année sans déficit, grâce à la grande vigilance de Maryline

		<ul style="list-style-type: none"> • Les comptes parents relativement à jour. Certains seront relancés. • Inscription pour les journées du 24-25-26 août : un courriel sera envoyé bientôt. Nous devons avoir un minimum de 30 enfants pour ouvrir le SDG. • Augmentation de 40 sous (8.95\$ par jour) pour les jours normaux. Autres tarifs : pareils comme cette année. • Date de fin de carrière pour Maryline: 30 juin.
5 min. <i>Information</i>	Suivis et redditions de comptes a. Fondation b. Comités de l'école	a. Pour l'an prochain, l'horaire des rencontres de la fondation est fait en fonction de l'horaire des CÉ de façon que leurs rencontres soient faites avant les nôtres. Nous aurons également l'horaire de leurs rencontres à l'avance. b. Rien de nouveau depuis 2 semaines au niveau des divers comités de parents. Rencontre en personne prévue la semaine prochaine pour le comité Environnement.

<p>50 min. <i>Approbation</i> <i>Approbation</i> <i>Approbation</i> <i>Information</i> <i>Information</i> <i>Information</i> <i>Information</i></p>	<p>Travaux du conseil</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Budget Pro forma b. Plan de lutte c. Réglementation du SDG d. Suivi Padlet e. Cellulaire des élèves f. 22 juin finalement g. Thème de la rentrée h. Bibliothèque : rappel i. Sortie à faire approuver 	<ul style="list-style-type: none"> a. IL EST PROPOSÉ PAR Mihaela Stoie QUE le budget soit adopté tel que déposé. Adopté à l’unanimité. « Bravo pour ce beau budget. » b. Des formations seront données régulièrement au personnel dès l’an prochain pour que les interventions soient plus appropriées dès qu’elles arrivent. Aurore demande des formations avec les parents également, afin que les interventions soient cohérentes. Isabelle D propose que ce sujet soit central à l’AG de septembre. On pourrait sauver beaucoup de temps avec de meilleures interventions sur le moment. Il est important que tous les adultes comprennent que la violence verbale et physique est complètement inacceptable à l’école. Un jumelage entre les 3^e année et des 456 sera fait pour faciliter les transitions d’un niveau à l’autre. Les enfants de la maternelle seront jumelés avec des 123. IL EST PROPOSÉ par Karine Pageau QUE le plan de lutte soit reconduit tel quel pour l’année 2022-2023. Adoptée à l’unanimité. c. IL EST PROPOSÉ par Aurore Lecocq QUE la réglementation du SDG soit reconduite tel quel pour l’année 2022-2023. Adoptée à l’unanimité. d. Le <i>padlet</i> du pré-scolaire sera publié cette semaine. L’autre sera publié d’ici la fin de l’année, même s’il est incomplet. 2-3 personnes seront en mesure de pouvoir l’éditer. Isabelle T pour cette année. Il y aura des changements à l’horaire de l’année 22-23 pour s’assurer qu’Isabelle D soit disponible pour toutes les rencontres de l’équipe-école qui ont lieu pendant les mercredis-parents (elle doit se présenter dans les rencontres avec les autres directions d’école du CSSDM). e. Des enfants de 5-6^e années ont leur téléphone sur eux pendant la journée. Cela cause des problèmes, entre autres à cause de vidéos qui se rendent sur Tik-tok. Il a été décidé par l’équipe-école que les téléphones seront interdits pendant la journée l’an prochain.
--	---	--

		<p>CONSIDÉRANT QUE Certains parents ont besoin que leurs enfants aient accès à un téléphone jusqu'à l'entrée à l'école et à partir de leur départ</p> <p>CONSIDÉRANT QUE Il est très délicat de confisquer des téléphones si les parents s'attendent à ce que les enfants y aient accès</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Aurore Lecocq</p> <p>QUE les parents qui souhaitent que leur enfant ait accès à un téléphone en dehors des heures de classe signent une autorisation pour permettre de l'avoir dans un endroit réservé pour cela, inaccessible dans la journée (par ex. tablette, pochette, etc.)</p> <p>Adoptée à l'unanimité. Suivi sur les moyens de renforcer et de garder cela simple : au début de l'année prochaine.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Marie-Andrée Lemire</p> <p>QUE des ateliers soient donnés sur les réseaux sociaux, empreinte numérique et les Fake News pour former les enfants.</p> <p>Adoptée à l'unanimité.</p> <p>f. Pour la journée du 22 juin : on propose une séance de danse le matin de 8-8:30. Les enseignantes désirent avoir des jeux libres au parc Beaubien jusqu'à 10h45. Ensuite, retour à l'école pour préparer la haie d'honneur pour les finissants.</p> <p>g. Dans la prochaine semaine, chaque classe votera pour un thème de l'an prochain.</p> <p>h. Les enfants doivent ramener tous leurs livres de la bibliothèque avant le 10 juin, date de fermeture de la bibliothèque.</p> <p>i. IL EST PROPOSÉ par Danielle Frappier</p> <p>QUE la sortie de la piscine (initiation au water-polo) de la classe de Sabrina soit approuvée.</p> <p>Adoptée à l'unanimité.</p>
20 min.	<p>Divers suivi</p> <p>a. Pédagos pour les fêtes religieuses autres que chrétiennes</p> <p>b. Cours d'échecs</p> <p>c. Enseignement de l'anglais</p>	<p>a. Isabelle Therrien propose d'observer l'an prochain si le besoin existe : nous mesurerons les absences pendant les jours de fêtes religieuses non catholiques (orthodoxes, juives, musulmanes). Les professeurs peuvent demander des congés, mais pas les enfants.</p> <p>b. Diverses activités parascolaires sont prévues pour l'an prochain : improvisation, danse.</p>

	<p>d. Envoyer les documents à l'avance pour l'an prochain svp</p> <p>e. Diversité (suite aux réactions à l'AG)</p>	<p>CONSIDÉRANT QUE beaucoup d'enfants apprécient jouer aux échecs</p> <p>CONSIDÉRANT QUE jouer aux échecs qui permet de développer l'intelligence stratégique, la patience, et tant d'autres vertus.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Isabelle Therrien</p> <p>QUE une activité parascolaire d'échecs soit offerte le midi, le soir ou le mercredi PM. L'activité pourrait être animée par des parents, des anciens élèves ou un vrai coach de « Échecs et Maths ».</p> <p>Adoptée à l'unanimité.</p> <p>c. L'an prochain, il serait intéressant qu'une réflexion soit menée pour bonifier l'apprentissage de l'anglais langue seconde – ateliers, mercredi-parents, projets dans les cours d'anglais, anglais dans les projets, intensif en petites périodes, etc.</p> <p>d. Il est demandé par Isabelle Therrien que les ordres du jour et les documents en général soient envoyés à l'avance afin de permettre à tous d'arriver préparés à la rencontre et d'être plus efficaces.</p> <p>e. Diversité : à explorer pour l'an prochain : attirer les gens de sources diverses (ethnies, niveaux sociaux), en parler davantage pour que les familles savent que ça existe.</p> <p>L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20h43.</p>
--	--	---

Légende des points

- Adoption : Il est permis de modifier la proposition déposée avant de l'adopter.
- Approbation : La proposition est adoptée telle quelle.
- Information : Point d'information et d'échange.
- À tout moment, le conseil d'établissement peut émettre des recommandations à la Direction d'établissement. Cette dernière doit en faire un suivi.